



Liminaire CTL du 12 avril 2022.

Madame la présidente du CTL de l'Eure,

L'ordre du jour du CTL que vous avez convoqué est l'occasion pour le syndicat FODGFIP 27 de rappeler deux revendications importantes pour notre organisation :

- Nous refusons le "travail jetable" et réclamons que les personnes embauchées comme contractuelles bénéficient de concours spécifiques leur permettant d'être titularisés. Le point 2 à l'ordre du jour (bilan du recrutement des agents contractuels) nous invite à nous appesantir sur cette question particulièrement importante. A travers cette revendication, nous défendons le statut de la fonction publique, et donc, tous les agents de notre administration.

- Nous souhaitons un plan ambitieux de formation contre les violences sexistes et sexuelles. Un plan avec une réunion de sensibilisation présentielle obligatoire et bien fournie: par exemple avec des témoignages de gendarmes ou de policiers, de victimes qui s'en sont sorties, de services qui seraient parvenus à aider des collègues. L'e-formation IGPD sur les violences sexistes et sexuelles est très bien. C'est un bon début, nous attendons la suite du plan d'actions.

